



Instance de proximité Bretagne Compte rendu de la réunion du 4 avril 2019

Vos représentants de proximité :

- Catherine Carlier (SNJ)
- Carole Collinet (CGT)
- Gaïd Lemoine (FO)
- Valérie Marquet (CGT)
- Marc-André Mouchère (CFDT)
- Vincent Texier (CGT)

<u>Présents pour la Direction</u>:

- Jean-Michel Le Guennec : Directeur de France 3 Bretagne
- Marie Preschoux : Responsable Ressources Humaines Bretagne
- Sylvie Marc-Mallet: Responsable Communication Interne Bretagne

Invités:

- Christelle Lomenech : Responsable des activités de fabrication du site Fabrique Rennes
- Nelly Chevrier : Organisatrice d'activités

En audio conférence:

 Muriel Bajard : Responsable de secteur d'actions RH Direction des Moyens Internes de Fabrication

POINT 1: Actualité Générale de l'antenne Bretagne

Activité France 3 Bretagne :

a. Suivi de l'activité

Point reporté pour cause d'envoi trop tardif des documents.

b. Information sur les audiences

Point Reporté: envoi trop tardif des documents.

c. Projet d'exposition de la Locale Iroise sur les Boxes FAI

Enfin, on pourrait bientôt voir la Locale Iroise sur les Boxes des fournisseurs d'accès à Internet (FAI)! C'est dans les tuyaux et c'est, à priori, une bonne nouvelle.

Il y a trois ans, la location des capacités satellitaires étaient financièrement trop lourdes (7 millions par an, pour 7 minutes par jour). Aujourd'hui, le coût / minute pourrait réduire si le temps d'antenne augmentait avec la diffusion de la matinale-radio filmée de France Bleu. France 3 Bretagne et la locale de France 3 Iroise aurait tout à y gagner : le spectateur pourrait faire son choix et surtout nous capter quand il n'a pas d'antenne TNT (plutôt que de capter par défaut France 3 Toutes Régions).

De son côté, Radio France veut attendre la fin des 6 mois d'expérimentation en cours à Nice et à Toulouse avant d'envisager des partenariats sur les émissions matinales. La direction de France 3 Bretagne est favorable dans un premier temps à une mutualisation entre France Bleu Breizh Izel et la Locale d'Iroise. Une expérimentation qui ne pourrait de toute façon démarrer avant janvier prochain.

Une modification du plan de fréquence de l'émetteur de Vannes sera nécessaire pour élargir la zone de diffusion et la rendre cohérente.

d. Avenir du Soir 3 Bretagne

Tout est encore au conditionnel. Le **Soir 3 National** migrerait vers la chaine **France info** et Serait diffusé à heure fixe à 22 H3O.

La bobine de Soir 3 Bretagne passerait donc définitivement à la trappe. Terminé le résumé de 5 minutes qui permet de se reconnecter en fin de soirée à l'actualité régionale. Jeu de domino : cette migration permet d'avancer sur notre antenne tous les programmes de la chaine et notamment les documentaires du lundi et l'Enquête de Région du mercredi.

En troisième partie de soirée sur France 3, bienvenue aux noctambules, ce sera la **rediffusion de l'ex-Soir 3 national** (celui de France info) puis, pour les insomniaques, de l'intégralité de votre JT Régional.

Organisation de la diffusion du débat des maires de Bretagne et de la visite présidentielle du 3 avril

« Un grand moment de démocratie » a réaffirmé le directeur régional. Pour lui, ces assises sont une première et permettent de mieux appréhender la situation des maires et leurs questionnements à un an des municipales. Jean-Michel Le Guennec, ajoute qu'il n'y avait pas de raison de laisser le champ libre aux chaînes locales privées et que l'intérêt de cette opération était également de bien marquer l'utilité sociale du service public. À cette occasion, il évoque la probable disparition prochaine de TébéSud (Télé Bretagne Sud) et l'avenir incertain de Tébéo (Télé Bretagne Ouest).

Il était donc imaginé par notre patron régional, de suivre en direct ces assises avec les interventions régulières d'un journaliste sur place qui ferait réagir des invités. A l'issue du discours d'Emmanuel Macron, il était ensuite prévu une passation de Saint-Brieuc au plateau de Rennes pour un décryptage et ensuite de 13h30 à 13h40, un mini journal régional devait faire un point sur l'actualité.

Le problème : Emmanuel Macron n'a pas respecté le timing ! Son intervention a été tardive et il a débordé ... de 45 minutes !

Panique en régie. Faut-il interrompre la parole jupitérienne pour laisser place au décryptage et surtout à quel moment ? À ce jeu de hasard, le discours présidentiel est **pile coupé quand il est question des agriculteurs et des pêcheurs bretons**; et la bascule avec le web n'a pas été très efficace. Quant au journal régional prévu en fin de tranche, il est passé à la trappe.

Un tract CGT-CFDT-SNJ : « Et le journalisme dans tout ça ? » avait déjà reproché le traitement de cet événement et dénoncé la suppression des tranches d'information.

D'autre part, quelques tweets de téléspectateurs sont éloquents.

Tweet de Thierry Spohé:

« Un grand merci à France 3 Bretagne nous avoir démontré qu'un décrochage local de 5 heures était possible, quitte à supprimer les émissions et les journaux télévisés pour écouter la sainte parole de notre jupitérien préféré. »

La majorité des téléspectateurs n'a peut-être pas réagi ainsi.... Nous attendons, donc avec impatience, les chiffres d'audience !

Ensemble c'est mieux!

Pour l'instant, la société de production « *M comme Marguerite* » assure systématiquement les tournages de l'émission, alors que la Direction avait envisagé de faire travailler également nos équipes en interne.

Pour la direction, pas de problème et pas de remise en cause de ce principe. Par ailleurs, la direction estime maintenir une forte activité avec notamment les éditions *iti-culture* et *le grand BaZH.art*.

POINT 2: Exploitation – Immobilier / Moyens Généraux

Technique antenne:

a. Problèmes de fichiers audios pour mixage grand BaZH.art

Au mois de février les fichiers audios de l'émission *Le Grand BaZH.art* ont connu des soucis d'import. Il a fallu procéder à des solutions de contournement. Le dysfonctionnement à ce jour n'a toujours pas été identifié.

Pour le mois de mars, aucun problème d'import.

Pour la direction:

- Le processus a été revu et corrigé il ne devrait plus y avoir de problème.
- Les référents métiers sont garants des procédures de travail.
- Si nécessaire on refera une réunion technique des référents métiers.

b. Problèmes de prise de son sur plateau Dimanche En Politique et micros HF

Le présentateur de *Dimanche En Politique* commence l'émission en faisant un déplacement. Le problème c'est qu'il n'a pas de micro HF car Paris en a interdit l'utilisation sur tous les plateaux JT de France, excepté à Paris.

Pourquoi ce traitement unique?

Depuis février 2018, date de la mise en place des nouveaux plateaux JT, l'utilisation des micros HF n'est plus autorisée. Cette directive est imposée et concerne l'ensemble des antennes régionales à l'exception de Paris. La Direction avance une justification économique et écologique. Le coût des piles, jusque-là, était estimé à 100 000 euros par an pour l'ensemble des antennes.

Le bilan carbone n'a pas encore été estimé mais les services parisiens vont très certainement plancher sur la question...

Bien évidemment, Paris n'est pas concerné par cette directive. Jean-Michel Le Guennec reconnaît que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.

Paris fait, une fois de plus, cavalier seul. Même pour des micros HF, le *national* veut se démarquer des *régions* alors que l'on pourrait arbitrer nous-mêmes et adapter nos usages.

Organisation des visites de régie en cours d'activité (public, invités ou encadrement)

Lorsque des invités sont présents en régie, il est rappelé que les accompagnants doivent au préalable prévenir le cadre de régie ou le rédacteur en chef du jour afin que les personnels soient informés. Il est aussi important de sensibiliser les invités sur l'importance de la discrétion à tenir.

POINT 3: organisation et planification

a. Rédaction

Dimensionnement des équipes pour les vacances d'avril

Les vacances de Pâques, auront le même rythme de croisière que les vacances de février : réduction de voilure !

Pour l'actualité :

À St-Brieuc & Lorient : il y aura une équipe d'actu dans le 22 et une autre dans le 56. À Rennes il y aura deux ou trois équipes. Un chroniqueur également certains jours. À Brest il y aura trois équipes dont une affectée au journal régional.

Comme le mois dernier, minute web et chroniques serviront de barrière d'ajustement en fonction des effectifs.

Les *Destinations Ouest* et *Questions Ouest* sont maintenus les week-end. La suppression du mag 6 du samedi sera compensée en partie par un invité sur 4 minutes.

Le weekend il y aura quatre équipes régions comme à l'habitude.

La durée des JTR en semaine et weekend est diminuée de 3 mn par jour avec la suppression des rubriques. An Taol Lagad (ATL) est aussi diminué de 3 mn. Des compléments de programmes courts sont fabriqués par l'antenne en compensation.

Pendant ces deux semaines de vacances scolaires, Les Itinéraires Bretagne seront des rediffusions. Idem pour les deux premières semaines du mois de mai qui comportent chacune un jour férié.

Ainsi le compte est bon : il était prévu (dernière réunion de la rédaction) de revenir au modèle de 2017 et de supprimer ainsi 5 tournages d'itinéraires en Bretagne.

Côté technique on est sur les gabarits « vacances » dits de basse activité :

- 4 monteurs actu à Rennes dont Soir 3 (3 monteurs le WE)
- 2 monteurs et 1 OPS sur la Locale Iroise
- 3 techniciens vidéo en régie
- 1 technicien son en régie

- 1 OPS au mixage
- 1 OPV
- 1 électro

b. Remplacement d'une journaliste partie en congé sabbatique

Un certain nombre de pistes : des détachements sur des souhaits de mobilité de personnes hors de la Bretagne (sauf une semaine durant les vacances de Pâques).

Une rencontre est prévue avec la monteuse qui a fait une formation CIF de journaliste de presse écrite il y a plusieurs années. La direction souligne que l'entreprise et les métiers évoluent « Un détachement a une durée et c'est parfois compliqué de revenir sur son poste ». La RH envisage une entrevue avec cette personne.

c. Amplitude horaire service web

Paris estime un besoin d'une grande amplitude horaire allant de 7h30 à 21 heures. C'est un souhait d'entreprise sur le constat d'un enjeu stratégique lié aux pics d'audiences.

« On peut aussi envisager des solutions actu chaude / actu froide, et des collaborations avec France Bleu, dit Jean-Michel Le Guennec qui reconnait que : pour l'instant il s'agit d'envisager une réelle planification qui tourne sur plus de deux personnes ».

Autre enjeu stratégique : avoir un journaliste Web à Brest qui entre dans les cycles de formation. Un point doit aussi être fait sur ceux qui sont, ou vont être formés par les FOR, et pour ceux qui vont démarrer le web en étant accompagnés. Ensuite il faut des planifications régulières qui tiennent compte des niveaux et des effets de seuils de fatigue de chacun. L'organisation du travail et l'ergonomie vont être revisitées.

<u>Technique antenne</u>:

a. Difficultés autour du nombre de scriptes en CDD

L'organisation du service des scriptes est très surveillée en raison d'absences maladie et en l'attente de combler un poste vacant. Sur l'antenne, trois scriptes CDD plus une quatrième moins régulièrement, tournent au planning. Un planning si dense que c'est très fragile. Selon la RH, le vivier baisse et la formation officielle n'existe pas autrement que par nos soins (il n'y a pas de BTS script, encore moins spécialisation direct). Il faut donc des temps de formation accompagnée qui sont planifiés en plus de nos activités.

Une liste des candidatures est en cours d'étude, avec des entretiens prévus à la rentrée pour une procédure de comblement (d'embauche). En l'attente du COCA de mai, un contrat long, de miavril à fin mai, est mis en place.

À moyen terme, nous dit la direction, il faut remonter le niveau du *vivier du réseau* par la formation spécifique de nouveaux CDD, souvent au départ des scriptes de production. Or le plus difficile, c'est la gestion du direct. Plusieurs scriptes ont été ainsi formées au sein de différentes antennes, mais elles ne souhaitent pas toujours continuer. Des évolutions de métiers dont celui de scripte sont en cours.

Les élus insistent sur la nécessité d'anticiper les risques de tension tels que celui constaté au mois de mars.

La RH se justifie : les scriptes sont généralement « réservées » près de 3 mois à l'avance !

L'UOA précise que les scriptes sont tenues informées des besoins et problèmes au fur et à mesure qu'ils arrivent.

Jean-Michel Le Guennec envisage d'élargir le cercle des scriptes au-delà de l'embauche à venir...

b. Affichage sur le planning d'une alternance d'activité pour les vidéos

Jusque-là la permutation des techniciens vidéo entre les postes de **serveurs ou de mélangeur** (les lundis, matin et après-midi), se faisait *naturellement*. C'est-à-dire que les cadres de régie remontaient l'info à l'UOA sur les alternances entre le matin et l'après-midi.

Mme Nelly Chevrier confirme que dorénavant les deux tâches différenciées seront inscrites sur le planning.

POINT 4: la Fabrique

a. Prévision d'activité post-production, Équipes légères et Vidéo mobile

Envoi trop tardif des documents (mercredi soir à 19H00). Les élus de proximité n'ont pas pu en prendre connaissance dans de bonnes conditions. Le point ne sera donc pas abordé.

b. Périmètre de l'instance de proximité de Bretagne

Mme Bajard confirme que les personnels de la vidéo mobile sont rattachés au Service Exploitation Centre Nord. Dans les faits, la représentation de ces salariés par l'instance de proximité de Bretagne est remise en cause faute d'interlocuteur(s) compétent(s) pour répondre à nos questions. Il est demandé que Mme Marina Da Silva intervienne régulièrement afin d'apporter des réponses indispensables.

Depuis la première réunion de l'instance de proximité Bretagne, les questions concernant la vidéo mobile et les équipes légères sont restées sans réponse.

c. PADC et budget correspondant pour le site de Rennes

Mme Bajard est désolée et s'excuse de l'envoi très tardif des documents concernant la formation (milieu de matinée du jeudi pour une réunion qui avait lieu l'après-midi). De ce fait les RP ont été dans l'impossibilité de les étudier. Point reporté.

d. Situation de l'emploi et postes vacants

OPS – OPV : Pas d'évolution depuis la dernière réunion.

e. Possibilité de mise en place d'un temps partiel en raison de vie personnelle (article L3123-2 du code du travail)

Une réunion est prévue en audio conférence avec la salariée et M. Arnaud Ségur. Visiblement petite avancée.

f. Déplanification partielle Quatuor à Cornes

Au départ : prévision du PAD de ce 2^{ème} épisode pour la mi-juin. Entre temps : programmation sur Canal+ d'une diffusion plus vite que prévue.

Début juin, le délai de finalisation devenait trop court pour que ce produit soit prêt dans les temps d'où la décision, peut-être un peu simpliste, de la Direction parisienne, d'externaliser la post-production son.

POINT 5: Ressources humaines / Finances

a. CDD: suivi des demandes d'intégration au fichier des CDD « réguliers »

Les *CDD réguliers* ne sont pas concernés par l'instauration, par France Télévisions, de plafonds annuels pour les *précaires* (les autres CDD dont des techniciens intermittents).

Pour mémoire, ces plafonds pour les précaires sont de 80 jours de contrat(s) à FTV pour les techniciens intermittents et de 120 jours pour les CDD classiques.

Ces plafonds sont calculés du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Pour rappel, sont dits «CDD réguliers » :

1 : les intermittents, cachetiers et pigistes ayant effectué :

- 120 jours travaillés sur chacune des 3 années 2015 à 2017
- ou 500 jours travaillés sur la période 2013/2017 en ayant travaillé au cours du second semestre 2017
- Sont également dits « réguliers » tous les collaborateurs pouvant attester de plus de 1000 jours payés par FTV au 1^{er} septembre 2018 et ayant travaillé avec FTV au cours du 1^{er} semestre 2018

2 : C'est aussi le cas des CDD de droit commun ayant effectué :

- 210 jours payés sur chacune des 3 années 2015 à 2017
- ou encore ayant cumulé 900 jours payés sur la période 2013/2017, en ayant travaillé au cours du second trimestre 2017.

Les périodes de congé maternité et de maladie longue durée **sont exclues de ce calcul**. Des cas limites peuvent donner lieu à discussion.

Les CDD considérant qu'ils devraient peut-être bénéficier de ce statut et n'ayant pas reçu de courrier à ce propos doivent se rapprocher du service RH.

En effet certains ignorent encore leur statut de *CDD régulier* **faute d'avoir fait un changement d'adresse** au moment de l'envoi de ces courriers.

b. CCD : dématérialisation des contrats

Depuis le 6 mars, l'antenne Bretagne fait partie des sites pilotes (Lille, Toulouse, Antibes et une partie du Siège) pour la dématérialisation des contrats CDD. Pour l'heure, c'est une période de rodage, les retours d'expérience devront être transmis à la référente Mme Christine Carlier.

c. Télétravail

Point sur l'organisation actuelle, recours selon services.

Dans le cadre de l'accord qualité de vie au travail, mise en place depuis le 1^{er} septembre 2018, sept personnes bénéficient de cette organisation (5 à l'antenne, 1 au réseau et 1 à la Fabrique).

Cette organisation du télétravail n'est pas compatible avec toutes les professions au sein de notre structure.

Une brochure est mise à disposition pour mieux connaître cette démarche de travail à domicile. Selon les premiers retours d'expérience, il est important de faire un transfert d'appel téléphonique, d'avoir un espace dédié et de bien définir la mission à réaliser ce jour-là.

d. Situation de l'emploi

Poste vacants, mobilités, recrutements, départs.

Journaliste bilingue à Brest : décision prise au Coca du 10 avril 2019.

Chargé d'édition numérique à Rennes : le dépôt des candidatures est clos, la date du Coca n'est pas déterminée.

Cadre des programmes des émissions en Langue Bretonne : le comblement est en cours.

Scripte : le dépôt des candidatures est clos.

e. Santé au travail

Suivi du registre de déclaration des accidents bénins de travail & trajet travail :

Il est important que tout salarié inscrive dans ce registre des accidents pouvant intervenir dans son activité professionnelle ou lors du trajet domicile-entreprise. Des accidents qui ne génèrent pas d'arrêts de travail ni de frais de santé (pas de soins).

En effet, les exemples sont nombreux d'entorses, chutes de vélo ou petits accidents de voiture dont les conséquences douloureuses ne se révèlent que le lendemain...

Le salarié doit en premier lieu informer le service RH. Ensuite, il remplira ce registre qui se trouve à l'accueil. Il devra être accompagné obligatoirement, d'une personne habilitée (Responsable RH, IRH, Chef de centre ou adjoint, ou l'un des 6 membres de l'instance de proximité).

Cette démarche est indispensable pour que l'accident bénin soit porté comme accident du travail en cas de modification de l'état de santé du salarié.

Avant d'aller consulter un médecin, il y a nécessité à se procurer auprès du service RH, la feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Elle autorise, en effet, le bénéfice du tiers du payant et une complète prise en charge.

f. Mise à jour du document d'évaluation des risques professionnels

Il est important de procéder rapidement à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DU) pour lancer le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Cette procédure 2019 a pour objectif de passer d'une évaluation par métiers à une évaluation par unité organisationnelle. La Fabrique n'est pas rattachée à ce périmètre.

Cinq groupes de travail vont être mis en place :

- Antenne et support (y compris RH, Finance et Communication)
- Fabrication régie
- Fabrication plateau extérieur
- Rédaction TV + Web
- Services généraux, maintenance et bâtiment.

Le détachement des salariés pour des réunions de 2h30 sera comptabilisé comme du temps de travail. Les groupes seront constitués de deux collaborateurs et d'un manager de chaque unité organisationnelle auxquels se rallieront Mme Aurélie Toulouse en qualité d'IRH, un référent de l'instance de proximité et le médecin du travail.

g. Point COPIL prévention RPS

Le groupe de travail formé en janvier s'est déjà réuni trois fois. Le 26 mars 2019, s'est tenue la troisième réunion qui portait sur la communication et la méthodologie de travail. Le Copil est un organe paritaire et représentatif du personnel, son travail obéit à une charte et des règles de travail dont une clause de confidentialité pour méthodiquement identifier, évaluer et prévenir les risques psychosociaux dans tous les cercles de l'entreprise.

Actuellement et à partir de l'identification des facteurs de risques, il y a nécessité de rencontrer tout d'abord les journalistes. Des RDV d'entretiens collectifs vont être mis en place en présence du médecin du travail et de la psychologue qui travaille avec le COPIL depuis sa formation.

Les prochains travaux du Copil permettront l'élaboration du volet « risques psychosociaux » du document unique (D.U.). Ce D.U. recense et évalue l'ensemble des risques professionnels propre à chaque établissement. Il permet de détecter les risques, d'établir des actions de prévention sur le plan collectif et de venir en aide aux salariés en difficulté.

Pour toutes questions, rapprochez-vous de vos élus.

Prochaine réunion le 9 mai 2019

Nos Délégués Syndicaux Centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 54 22 88 21

